Image not found or type unknown

Pour pouvoir contracter il faut être sain d'esprit : 414-1 et 901 Cciv.

Commentaire article publié le **03/11/2023**, vu **1224 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Pour pouvoir contracter il faut être sain d'esprit : donations, testament, contrats de toutes sortes etc articles 414-1 et 901 du Code civil

Code civil, dila, légifrance :

Article 414-1

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2009

Création Loi n°2007-308 du 5 mars 2007 - art. 7 () JORF 7 mars 2007 en vigueur le 1er janvier 2009

Pour faire un acte valable, il faut être sain d'esprit. C'est à ceux qui agissent en nullité pour cette cause de prouver l'existence d'un trouble mental au moment de l'acte.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006427977

Article 901

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2007

Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 10 () JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007
Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 9 () JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007

Pour faire une libéralité, il faut être sain d'esprit. La libéralité est nulle lorsque le consentement a été vicié par l'erreur, le dol ou la violence.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006433635

DE PLUS :

https://aurelienbamde.com/2017/02/02/linsanite-desprit-comme-cause-de-nullite-du-contrat/

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/apres/action-en-nullite-des-liberalites/

https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/nullite-pour-insanite-desprit-et-curatelle/

https://www.onb-france.com/actualites/preuve-de-lexistence-dun-trouble-mental-au-moment-de-la-donation

https://actu.dalloz-etudiant.fr/a-la-une/article/point-de-depart-du-delai-de-prescription-de-laction-en-nullite-engagee-par-les-heritiers-de/h/ea09601469f4343fa9a78643ca7307ee.html

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés